Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2007)

Heft: 5

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

■ ENERGIE NUCLÉAIRE

Rapport d'activité 2006 de la Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires (CSA)

La CSA a publié son rapport d'activité pour 2006. La collaboration au plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes», la prise de position concernant la Loi fédérale sur l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire ainsi que des vérifications concernant le problème du stockage de substances organiques dans des formations géologiques en constituent le cœur. La commission s'est aussi intéressée à l'application de la législation sur l'énergie nucléaire, à la conscience de la sécurité et la culture de la sécurité dans les centrales nucléaires ainsi qu'à l'entrée en service des installations de conditionnement et d'incinération de ZWILAG. Après plus de 40 ans d'activité, la CSA sera remplacée le 1^{er} janvier 2008 par une commission réduite au domaine de compétences plus restreint. Elle publiera encore fin 2007 un rapport final faisant le bilan de son activité au cours des dernières années.

Pour en savoir plus:

www.ksa.admin.ch

18° conférence annuelle de la Commission franco-suisse de sûreté nucléaire et de radioprotection

Sous la présidence conjointe d'André-Claude Lacoste et d'Ulrich Schmocker respectivement président de l'Autorité française de sûreté nucléaire (ASN) et directeur de la Division principale de la sécurité des installations nucléaires suisses (DSN), la Commission franco-suisse de sûreté nucléaire et de radioprotection (CFS) a tenu sa réunion annuelle à Böttstein en Suisse les 5 et 6 juillet 2007. Les délégations se sont entretenues des développements récents advenus dans les domaines de la radioprotection et de la sûreté des grandes installations nucléaires industrielles ainsi que de questions relevant de l'organisation de leur contrôle respectif.

Pour en savoir plus:

www.bag.admin.ch; www.bfe.admin.ch



La CSA s'est notamment intéressée à la conscience de la sécurité et à la culture de la sécurité dans les centrales nucléaires.

■ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ■

Des entreprises des environs du lac de Zurich réduisent leur consommation d'énergie d'un quart

Les entreprises réunies au sein du groupe «Energie-Modell Gruppe Zürichsee» peuvent être fières du chemin parcouru en dix ans, puisqu'elles ont réussi à réduire leur consommation d'énergie de près d'un quart. Comme l'indique l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc), de 1996 à 2006, l'efficacité énergétique du groupe d'entreprises a progressé de 22%, tandis que dans le même temps, l'intensité CO2 diminuait de 23%. Le groupe dépasse ainsi nettement les objectifs convenus. Initié en octobre 1997, le groupe «Energie-Modell Gruppe Zürichsee» compte aujourd'hui dix entreprises de branches aussi diverses que l'électronique, la chimie, l'industrie agro-alimentaire, le textile, les télécommunications et l'immobilier.

Pour en savoir plus:

www.enaw.ch

Journée romande de l'énergie

Trois communes romandes obtiennent cette année le label Cité de l'énergie délivré par l'Association «Cité de l'énergie» et par l'Office fédéral de l'énergie dans le cadre du programme SuisseEnergie pour les communes. Bulle, Cartigny et Porrentruy sont récompensées pour la première fois; Meyrin et Montreux voient leur label prolongé pour 4 ans. Ce label distingue les collectivités qui appliquent une politique énergétique conséquente, mesurée à l'aune des résultats obtenus. La remise officielle s'est déroulée le 20 septembre à Montreux, à l'occasion de la 16e Journée romande de l'énergie, devant plus de 150 personnes.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

■ ENERGIES RENOUVELABLES

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger veut augmenter sensiblement l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables

Voici les objectifs que la Suisse devra réaliser d'ici 2020: réduire la consommation d'énergies fossiles de 1,5% par année, stabiliser la consommation d'électricité au niveau de 2006 et augmenter de 50% la part des énergies renouvelables à la consommation énergétique globale. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a présenté en septembre à Berne des mesures concrètes en vue d'améliorer l'efficacité énergétique et de promouvoir les énergies renouvelables. Le plan d'action «efficacité énergétique» comprend 18 mesures dans les domaines des bâtiments, de la mobilité, des appareils et des moteurs électriques, de la recherche et du transfert de technologies, de la formation et du perfectionnement professionnels ainsi que des mesures de sensibilisation des pouvoirs publics à leur rôle de modèles. Le plan d'action «énergies renouvelables» comprend 8 mesures dans les domaines suivants: production de chaleur (chauffage et eau chaude, chaleur industrielle destinée à l'industrie et aux services), force hydraulique, carburants biogènes, recherche et transfert de technologies ainsi que formation et perfectionnement.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

«Ensemble vers la classe A»: la Suisse romande, première de classe pour la campagne européenne Display®

Plus de 250 communes européennes participent à la campagne Display® pour l'affichage des performances des bâtiments publics en matière de consommation d'énergie, d'eau et d'émissions de CO₂. La Suisse romande participe activement à ce projet. Cette démarche volontaire prépare le terrain pour un certificat énergétique de tous les bâtiments en Suisse comme en Europe. Les Cités de l'énergie de Lausanne et Montreux (VD) ont reçu les 1er et 2e prix du «Display® Towards Class A 2007» pour leurs campagnes de communication exemplaires.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch



Les plans d'action comprennent des mesures concrètes en vue d'améliorer l'efficacité énergétique et de promouvoir les énergies renouvelables.

Sara Olibet obtient le premier «swisselectric research award»

L'énergie solaire doit être exploitée d'une façon plus économique et plus concurrentielle dans un avenir proche. Pour atteindre ce but, la chercheuse Sara Olibet a développé une nouvelle technique réunissant les avantages de la cellule solaire conventionnelle (silicium cristallin) avec ceux de la cellule à couches minces. Grâce à ce travail, Mme Olibet a obténu le «swisselectric research award 2007». Ce prix doté de 25 000 francs est remis tous les ans à des personnalités ayant fait une découverte originale en matière d'approvisionnement électrique. Mme Olibet est âgée de 26 ans et originaire de Berne. Elle effectue depuis deux ans son travail de doctorat à l'Institut de microtechnique (IMT) de l'Université de Neuchâtel.

Pour en savoir plus:

www.swisselectric-research.ch

Une politique énergétique et climatique concrète: rapport annuel SuisseEnergie 2006/2007

SuisseEnergie, le programme partenarial pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, garde le cap du succès. Les effets énergétiques du programme ont progressé de quelque 26% par rapport à l'année précédente. En 2006, SuisseEnergie a réduit les émissions de $\rm CO_2$ en Suisse de 6% au total, tout en augmentant la part des énergies renouvelables et en donnant d'importantes impulsions au secteur de l'énergie et du bâtiment. Le rapport annuel 2006/2007 l'atteste.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Forte augmentation de l'efficacité des programmes cantonaux de promotion de l'énergie

L'efficacité des programmes cantonaux de promotion a de nouveau considérablement augmenté en 2006, soit d'un tiers par rapport à l'année précédente. Les programmes d'encouragement des cantons contribuent ainsi sensiblement à ce que soient atteints les objectifs de la Confédération en matière d'énergie et de CO₂. Ces résultats réjouissants montrent que les contributions globales de la Confédération, combinées au programme d'encouragement harmonisé de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, sont de bons instruments de politique énergétique.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

RÉSEAU RÉSEAU

Une expertise du réseau stratégique de transport



L'OFEN publie une expertise concernant la nécessité et le bien-fondé de consolider le réseau stratégique de transport.

L'Office fédéral de l'énergie a publié une expertise concernant la nécessité et le bienfondé de consolider le réseau stratégique de transport. L'expertise considère la conception du réseau stratégique de transport définie par le groupe de travail «Lignes de transport et sécurité d'approvisionnement» (GT LVS) comme judicieuse et juge nécessaires et bien-fondés la plupart des projets de consolidation et de transformation recommandés par le groupe de travail. Ces mesures devraient être concrétisées le plus vite possible afin de remédier aux lacunes et d'améliorer les structures du réseau.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

MOBILITÉ

Le centime climatique continuera d'être perçu

Le centime climatique est maintenu. Le DE-TEC laisse passer sans l'utiliser le premier délai de résiliation du contrat. Il se fonde pour cela sur l'évaluation globale du business plan de la Fondation Centime Climatique (FCC), selon lequel la fondation sera en mesure d'atteindre d'ici là les objectifs convenus de réduction de CO2 tant en Suisse qu'à l'étranger. On s'attend même à ce que la FCC puisse respecter ses engagements sans utiliser l'intégralité des moyens à sa disposition. Le DETEC et la FCC ont dès lors convenu d'affecter ces excédents à une contribution supplémentaire visant à réduire l'écart par rapport à l'objectif que la Suisse s'est fixé en matière de CO₂.

Pour en savoir plus:

www.uvek.admin.ch

Centre de services pour une mobilité innovatrice DETEC

En politique des transports, le DETEC mise sur le développement durable. Ce dernier comprend aussi le développement d'idées nouvelles pour des formes et des offres de mobilité porteuses d'avenir. Avec ce Centre de services, le Département des transports contribue à ce développement. Le centre soutient de nouveaux projets de mobilité prometteurs qui complètent la politique fédérale en matière d'infrastructures de transport. Il met par ailleurs à la disposition de tous les intéressés un service de conseil commun. Le Centre de services des offices fédéraux de l'énergie, de l'environnement et du développement territorial est exploité à titre d'essai pilote. D'une durée initiale de deux ans, l'essai a été prolongé d'une année et se poursuivra désormais jusqu'à l'été 2009. Il dispose d'environ un million de francs au total pour promouvoir des projets novateurs. Après les deux premières procédures de soumission, il a été décidé de soutenir 15 projets.

Pour en savoir plus:

www.are.admin.ch/dienstleistungen/ 00908/index.html?lang=fr

■ MARQUAGE DE L'ÉLETRICITÉ

Nouvelle comptabilité électrique pour le marquage de l'électricité

Avec l'introduction de la disposition du Conseil fédéral sur le marquage du courant, dès 2006 tous les fournisseurs d'électricité sont tenus de faire connaître à leurs clients la composition du courant qu'ils fournissent. Les consommateurs finaux ont ainsi la possibilité d'évaluer le courant qui leur est livré selon des critères qualitatifs. Deux nouvelles versions de la comptabilité électrique pour le marquage de l'électricité peuvent être télé-

chargées. La version «pro» est destinée aux distributeurs d'électricité qui ont des canaux d'achat et de distribution moyennement complexes ou complexes, la version «light» s'adresse aux distributeurs d'électricité qui ont des canaux d'achat et de distribution simples.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch

Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à energeia:

par e-mail: contact@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom:

Adresse:

NP/Lieu:

Nbre d'exemplaires:

Nbre d'exemplaires:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Anciens numéros: __

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à: